

Sir HUGH ALLAN, FRANCIS SCHOLES, J. O. GRAVEL,
Président. Gérant. Sec.-Trés.

Cie. Canadienne de Caoutchouc

DE MONTREAL.

Cette Compagnie manufacture :
Chaussures en Caoutchouc et de Feutre,
Courroies de Transmission,
Garnitures de Pistons,
Tuyaux pour Machines,
Reservoirs, Pompes, etc.

Bureau et Magasins, 335 rue St-Paul } Montréal
Manufacture, Carré Papineau }
SUCCURSALE :
45 RUE YONGE, TORONTO.

M. LEFEBVRE & Cie.

FABRICANTS DE
VINAIGRES PURS
ET D'ESPRITS METHYLATISÉS

Vinaigre Impérial, triple force,
Vinaigre de Vin de la Côte d'Or et de
Vin Blanc,
Vinaigre à conserver.

25, RUE GOSFORD, MONTREAL.

A VENDRE

A arriver par prochain Steamer de Terre-neuve :
HUILE PALE de LOUP-MARIN, raffinée à la
vapeur.

HUILE PURE de FOIE de MORUE.
MORUE SECHE.

JOHN BAIRD & Cie.,
101, Rue des Commissaires, MONTREAL.

ÉTABLIS EN 1867.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Spiritueux

FARINE, PROVISIONS, LARD

Etc., etc.,

Nos. 242 et 244, RUE ST-PAUL,

(Vis-à-vis la Rue St-Vincent,) et

Nos. 87, 89 et 91, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSE

CHS. LACAILLE & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS

329 RUE ST-PAUL, et

14 RUE ST-DIZIER

MONTREAL.

Informent les Messieurs du Clerge et le
public qu'ils viennent de recevoir une con-
ignation de

VIN de MESSE SICILE

[INGHAM & CIE., COLLI.]

D'après l'analyse et les certificats que nous
avons de Mgr l'Archeveque de Quebec et de
Mgr de Montreal, ce Vin est considéré comme
étant un des plus purs pour le Saint Sacrifice.

MAISON NOTRE-DAME

E. MATHIEU & FRERE

Épiceries, Vins, Liqueurs

CIGARES DE LA HAVANE, etc.

VIN DE MESSE, une spécialité

77, RUE NOTRE-DAME, Montréal.

En vous transmettant notre carte d'affaires
nous avons l'honneur de solliciter vos comman-
des que nous remplirons avec empressement.
Vous trouverez chez nous un assortiment com-
plet et de premier choix, à des prix uniformes et
modérés.

Vos obéissants serviteurs,

E. MATHIEU & FRERE.

CHARLES DRUMMOND

COURTIER

Farine, Fleur, Grains, etc.

26 RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL

Couleurs Aniline.

Demandez des Echantillons et les Prix à la
maison de confiance pour les TEINTURES ANI-
LINE.

EMILE THOURET & CIE.

210 RUE ST. JACQUES

MONTREAL.

Un grand nombre de nos lecteurs appren-
dront avec surprise qu'au Canada et en Angle-
terre on brûle une grande quantité de tabac
chinois. La production est si abondante, la
feuille a une si belle couleur, le tissu en est si
fin et le parfum si délicat, que les marchands
de l'Ouest l'importent pour le mêler avec la
Havane. On l'emploie beaucoup à la confection
des cigarettes sous le nom de tabac turc. Le
port de Hankow seul, en a exporté pendant une
année 8,000,000 de livres par navires étrangers.

Le steamer *Karo*, le premier navire de la
nouvelle ligne entre Anvers et Montréal, est
arrivé dans le port. Son chargement est la
cargaison habituelle des navires d'Anvers,
mais elle comprend en sus une partie considé-
rable de machines pour la sucrerie de bette-
rave de Farnham, construites à Haile, en
Allemagne. Son chargement de retour con-
sistera en blé, seigle, pois, bestiaux et cuirs,
un nouvel article d'exportation pour le conti-
nent. Le surplus des machines pour la sucrerie
est attendu par le prochain steamer de la même
ligne.

La Montréal Kingston Forwarding Company
(limited) nous fournit les renseignements sui-
vants sur les barges parties de Kingston pour
Montréal le 13 courant, chargées de blé. La
barge "London" et "E. R. C. Proctor" de
Toronto, 7,663 minots blé ; en goelette "W. F.
Greenwood" de Toronto, 3,509 minots blés ;
la barge "B-saupert" en goelette "Reed Case"
de Detroit, 22,002 minots blé ; la barge
"Annie" et goelette "W. P. Greenwood"

de Toronto, 1,664 minots blé et sloop "Pio-
neer" de Mill Haren, 691 minots seigle, et va-
peur à hélice "Europe" de Toledo, 4,300 mi-
nots blé-d'Inde ; en vapeur à hélice "Lake
Michigan" de Toledo, 4,000 minots blé-d'Inde
en vapeur à hélice "D. K. Van Allan" de
Chatham, 2,100 minots de blé ; la barge
"Lark" en vapeur à hélice "Flora Emma"
de Port Whitby, 578 minots pois ; la barge
"Alabama" et goelette "Louis Ross" de
Chatham, 680 minots blés, et 564 minots blé.

MM. Thomas Walls et Fils de Toronto, en-
canteurs et marchands commissionnaires ont
fait une vente en gros très satisfaisante la
semaine dernière, du fonds de chaussures de
Fortin, Contant & Co de Québec.

La vente s'est faite sans réserve. Tous les lots
de ce fonds considérable qui comprenait 465
caisses ont été adjugés comme d'après l'an-
nonce. Les mêmes encanteurs ont également
vendu une consignment de 278 caisses venant
de Montréal et de 220 caisses de mar-
chandises fabriquées à Québec et dans tous les
villes de l'Ouest. Le total de ces ventes attein-
dra \$65,000. Parmi les principaux acheteurs
on remarquait MM. N. N. Philip Cook, de Lon-
don ; J. N. Campbell, George Plunkett, de Co-
bourg, A. Sutherland de Kingston, S. Woodley,
de Hamilton ; James Sea d'Oshawa, George
Wease de Lindsay, R. O'Neill, S. Clark de Port
Hope, J. E. Arnold de Forest, John G. Morgan
de Port Perry, S. Crawford de Ste-Catherines,
J. Lamis de Windsor, J. Woodward de Mani-
toulin, Childs & Cie, Thos. Thompson & Fils, J.
F. Rogers, B. Culp, G. Adam, W. Guinano, M.

Wardell, J. Coolican, G. Joseph, G. Trolley, J.
Brown, W. Hayes, T. Smith, de Toronto.

On lit dans le *Journal of Commerce* de San-
Francisco :

Nous demandions l'autre jour à un de nos
concitoyens bien connus dont l'industrie est
de griller le café : Combien vaut le café mou-
lu ? Après avoir réfléchi un instant, il nous
répondit : le plus bas prix est un centin.
Comme le café de l'Amérique centrale se ven-
dait alors de 13 à 14c. et les qualités infé-
rieures guère au-dessous de 8c., vert, c'est-à-
dire avant d'être grillé et moulu, nous deman-
dâmes des explications. Il nous fut répondu
qu'un marchand au détail peut acheter ce
qu'on appelle du café moulu absolument pour
le prix qu'il veut y mettre. Il n'y a qu'un
moyen d'en finir avec cet état de choses, c'est
de forcer tous ceux qui vendent l'article à en
indiquer sur l'étiquette la quantité et la qua-
lité exacte. Lorsqu'il y a de la chicorée, il faut
indiquer en indiquant exactement la proportion, et
lorsque l'on vend du blé et des pois mêlés sous
le nom de café, on devrait le déclarer ouverte-
ment. Toute contravention à cette loi devrait
être sévèrement punie. Ce frelatage est en
train de ruiner notre commerce de café si on
n'y met fin à temps. Ce trafic prend de l'ac-
croissement et nos marchands et les auto-
rités devraient veiller à ce que personne ne
puisse nuire au commerce de cette odieuse
façon.